

Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce
Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone

514 397 7600 Télécopieur

Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Le 2 juin 2009

No de dossier : 10887/118243.18

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport
d'Hydro-Québec au 1er janvier 2009 Dossier R-3669-2008 –Phase 2**

Chère consœur,

Newfoundland and Labrador Hydro demande la reconnaissance du statut du Dr. Robert A. Sinclair à titre de témoin expert en vertu de l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* :

1) Nom et coordonnées du témoin expert :

Robert A Sinclair, Ph.D.
Vice-President
Potomac Economics
9990 Fairfax Boulevard - Suite 560
Fairfax, VA 22030

Téléphone: (703) 383-0726
Courriel : rsinclair@potomaceconomics.com

2) Description du besoin pour l'expertise en relation avec l'intérêt du participant :

Dr. Sinclair est un expert qui maîtrise bien les systèmes et les règles des marchés du transport de l'électricité ainsi que les Ordonnances de la FERC incluant les 890, 890-A et 890-B. À ce titre, il est en mesure d'évaluer la demande de HQT.

DM_MTL/118243-00018/1995397.1

3) Le mandat et la qualification demandée pour le témoin expert :

Le mandat du Dr. Sinclair consiste à évaluer la demande de HQT et à proposer des modifications, le cas échéant. La qualification demandée pour son expertise est la suivante : “ *Energy economist specializing in wholesale electricity market monitoring and transmission system monitoring*”.

4) Une copie du curriculum vitae

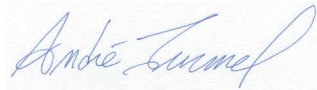
Copie du curriculum vitae est jointe à la présente.

5) Justification de la rémunération demandée

Sans objet.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l’expression de nos sentiments les plus distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.



André Turmel

AT/nb

p.j.

c.c : Mes Carolina Rinfret et Jean Morel, procureurs d’Hydro-Québec et à tous les intervenants